

ECOLE, l'ancien et le nouveau

Est-il besoin de rappeler, tout d'abord, que notre école est intercommunale :

Les deux communes de ROUFFIAC et de SAI-NT-SEVER se sont associées en 1997 au sein d'un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) pour en assurer la gestion et l'équipement.

Afin d'éviter la dispersion des classes sur deux sites scolaires, qui est préjudiciable à la qualité de l'enseignement, la solution qui a été choisie est de maintenir l'ensemble de l'activité scolaire sur le site de SAINT-SEVER, mieux équipé avec notamment la classe maternelle (classe, salle d'activités, sanitaires adaptés et dortoir) et la cantine.

L'ancienne école de ROUFFIAC abritait en échange les activités périscolaires, appelées à se développer considérablement, puisque actuellement le CLSH (Centre de Loisirs sans Hébergement) est au plein de sa capacité.

L' ancien...

Il s'agit essentiellement de la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants !

Depuis plusieurs années, les résultats obtenus par les enfants de l'école aux tests nationaux organisés par l'Education Nationale pour mesurer les acquis au milieu et à la fin de la scolarité élémentaire, c'est à dire en CE2 et à l'entrée en 6ème, sont très au-dessus de la moyenne nationale et départementale. (Voir le tableau ci-dessous pour cette année).

Cela tient évidemment d'abord à l'excellence du travail assuré par l'équipe des enseignants dirigée par Monsieur LAGARDE, dont on connaît la compétence. Cela tient aussi sans doute à la participation très active de l'association des parents d'élèves à la vie de l'école, dans un indéniable climat d'harmonie avec les enseignants. Le comité syndical du SIVOM, constitué d'élus des deux communes, fait de son mieux, pour la part qui lui revient en matière d'équipement, pour faciliter l'action pédagogique. Nous pensons que cette conjonction d'efforts, qui n'est pas si courante que cela, doit être maintenue à tout prix et que le choix de l'équipe enseignante de privilégier dans la classe l'esprit de discipline et travail, doit être soutenu par tous les partenaires de l'école.

Le nouveau...

Ce sont d'abord quelques améliorations apportées aux bâtiments de l'école, cette année encore, notamment la réfection des fenêtres de l'école élémentaire, et l'installation d'une climatisation dans la classe préfabriquée. Le conseil municipal de Saint-Sever, qui reste responsable des investissements sur le site, considère les travaux à l'école comme prioritaires.

Mais le nouveau, c'est surtout la construction d'un bâtiment destiné à abriter la 5ème classe qui vient d'être créée par l'Education Nationale, pour faire face, dès la rentrée de septembre prochain, à la forte progression des effectifs d'enfants inscrits, 113 à ce jour. Et les études de la population des 2 communes montrent que ce développement a toutes chances d'être durable.

Le nouveau bâtiment a donc été mis à l'étude en urgence par l'architecte et les services techniques de la Communauté de Communes ; le permis de construire est déposé ; la consultation des entreprises est en cours ; le conseil municipal a voté les crédits nécessaires ; les travaux commenceront dès la fin de mai. -Nous avons pris les dispositions pour que ces derniers perturbent le moins possible le travail scolaire. Faute de place dans ce numéro, nous ne vous présenterons pas les plans du bâtiment. Vous aurez droit à un reportage dans le prochain, ... et à une inauguration en temps utile.

Evaluation CE2 / 6^{ème}

CE2		niveau national	notre école				
6 ^{ème}	Français	68,20%	71,40%				
	Maths	66,70%	70,40%				
			niveau national		académie	département	Saintes
	Français	65,50%	74,00%	66,00%	65,90%	66,60%	
	Maths	65,00%	76,10%	65,40%	65,50%	65,20%	

Compétences de base : 84,70% des élèves de CE2 maîtrisaient les compétences de base en français
80,80% en maths

Pour les élèves entrés en 6^{ème}

Français 100% des élèves venant de notre école maîtrisaient les compétences de base
Pour 74,80% en moyenne dans la circonscription de Saintes

Maths 100% des élèves venant de notre école maîtrisaient les compétences de base
Pour 52,20% en moyenne dans la circonscription de Saintes

Ces résultats, qui justifient bien des félicitations pour les enfants et pour les Maîtres, sont accessibles sur internet. Monsieur LAGARDE vous les commentera si vous le désirez